

LE POINT COLMARIEN

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE COLMAR



**LES PREMIERS SPORTIFS
DÉCOUVRENT LE GYMNASÉ BRANT**

302 FÉVRIER 2026



VILLA BEAUSOLEIL

C'est bon
pour le
moral.



Ouverture 2026
À 5 min. à pied de la rue Vauban.
23 avenue d'Alsace • 03 76 27 00 95

Enfin notre Résidence
Services Seniors
à Colmar !

SOMMAIRE



04	Clin d'œil	Le renard du Champ-de-Mars
06	Grand angle	Handicap : trouver sa place à l'école
		Les premiers sportifs découvrent le gymnase Brant
12	Zoom sur	Comment s'organisent les élections municipales 2026 ?
		Un Centre de soins non programmés en construction
20	Décryptage	Musée du Jouet : 4026 Des jouets éternels ?
24	Actualités	L'engagement récompensé
28	Associations	La Maison des jeunes et de la culture a fêté ses 80 ans et a publié un livre de témoignages
30	Portrait	Lilie la boudeuse a le soleil dans les pinceaux
32	Infos pratiques	
36	Tribunes	
37	Sortir à Colmar	

26-27

Immersion

La Maison des associations :
là où l'associatif prend vie

*Retrouvez votre
magazine numérique
sur c.colmar.fr
Articles inédits
et enrichis sont à
découvrir !*



LE POINT COLMARIEN N°302

Mairie de Colmar - direction de la communication
1 place de la Mairie - BP 50528 - 68021 Colmar cedex
Standard de la Mairie : 03 89 20 68 68
ISSN 0767-9041
Directeur de la publication : Éric Straumann

Rédacteur en chef : Lucie Hamon, lucie.hamon@colmar.fr
Rédaction : Clotilde Percheminier, Marion Morant

Photographies : Jérôme Birling, Clotilde Percheminier, photos pages 16 à 19 : ©Atelier Pandore & Valgal graphic design, photo page 21 : © Préfecture du Haut-Rhin
Publicité : Stéphanie Mele, stephanie.mele@colmar.fr
Maquette : 3ma group
Impression : Freppel imprimeur
Tirage : 37 500 exemplaires sur papier recyclé
Distribution : direction de la communication

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Colmar
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 14h à 17h30
Permanence le vendredi jusqu'à 19h (pour l'état civil)
Antenne ouest (annexe)
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

LE RENARD DU CHAMP-DE-MARS

Depuis fin décembre 2025, les enfants peuvent évoluer dans cet univers champêtre en lien avec la nature et en harmonie avec leur sens du toucher. L'espace dédié au jeu privilégie le bois sous toutes ses formes (structures en bois, copeaux...).

La tête de proue de cette aire est donc un renardeau géant ; les enfants peuvent se déplacer à l'intérieur de la structure de l'animal, en entrant par la queue pour aller dans la tête et regarder par ses yeux. Cet animal a été totalement personnalisé pour l'aire de jeux du Champ-de-Mars.

D'autres surprises attendent nos chérubins avec des jeux de manipulation, un filet de cordage et une plateforme à échelles permettant d'accéder à un toboggan. De surcroît, le sol de l'espace de jeux est amortissant ce qui apporte sécurité et douceur.

Répondre aux enjeux d'accessibilité et de cohérence avec l'environnement naturel et historique du Champ-de-Mars :
3 règles respectées pour ce projet !

Adaptabilité : le parcours proposé est évolutif, inclusif et adapté à tous les âges.
Un parcours est également accessible aux personnes à mobilité réduite.

Cohérence : une intégration harmonieuse de la structure a été réalisée pour « coller » à l'environnement du parc. Les arbres existants ont été conservés et l'offre paysagère enrichie.

Qualité : les structures ont été taillées sur mesure, uniques et attractives. Une étude paysagère a aidé au choix d'agrandir l'emplacement, en accord avec l'architecte des Bâtiments de France.





Avec le printemps, arriveront
les nouvelles plantations qui
agrémenteront encore cet espace
dédié au plaisir des enfants.

Vive les beaux jours !

HANDICAP : TROUVER SA PLACE À L'ÉCOLE

Dans les écoles primaires de Colmar, plusieurs dispositifs tendent à favoriser l'inclusion scolaire. Des classes ont été créées pour permettre à des élèves en situation de handicap de suivre une scolarité en milieu ordinaire, tout en respectant leurs besoins spécifiques. Leur mise en place résulte de partenariats entre les associations du handicap, la Ville de Colmar et l'Éducation nationale.



À l'Unité d'enseignement externalisé (UEE) de l'école élémentaire Serpentine, la classe commence par un tour de parole.

« Je suis content de voir Myriam et Victor. » Timéo est élève de la classe l'unité d'enseignement externalisée (UEE) à l'école Serpentine, gérée par l'association Adèle de Glaubitz. Il fait part de son humeur à ses camarades.

C'est un rituel. Tous les matins, dans leur salle de classe, les élèves s'assoient en cercle et prennent chacun leur tour la parole, à l'aide d'une tablette ou de cartes représentant les émotions. « Chacun dépose ses craintes, ses frustrations », précise Victor Oulelou, l'enseignant. « Il est très important d'accompagner les élèves dans les moments de transition, comme celui de l'accueil. »

Ce matin-là, l'enseignant se réjouit de la journée à venir. « Oui, avec ce beau soleil ! », complète la jeune Léa, alors qu'un rayon entre dans la pièce.

Cette UEE existe depuis la rentrée de septembre 2023. Elle est située à l'école élémentaire Serpentine. Le concept ? Permettre à des élèves accueillis à l'Institut médico-éducatif (IME) Saint-Joseph de suivre leur scolarité en milieu « ordinaire », dans une école.

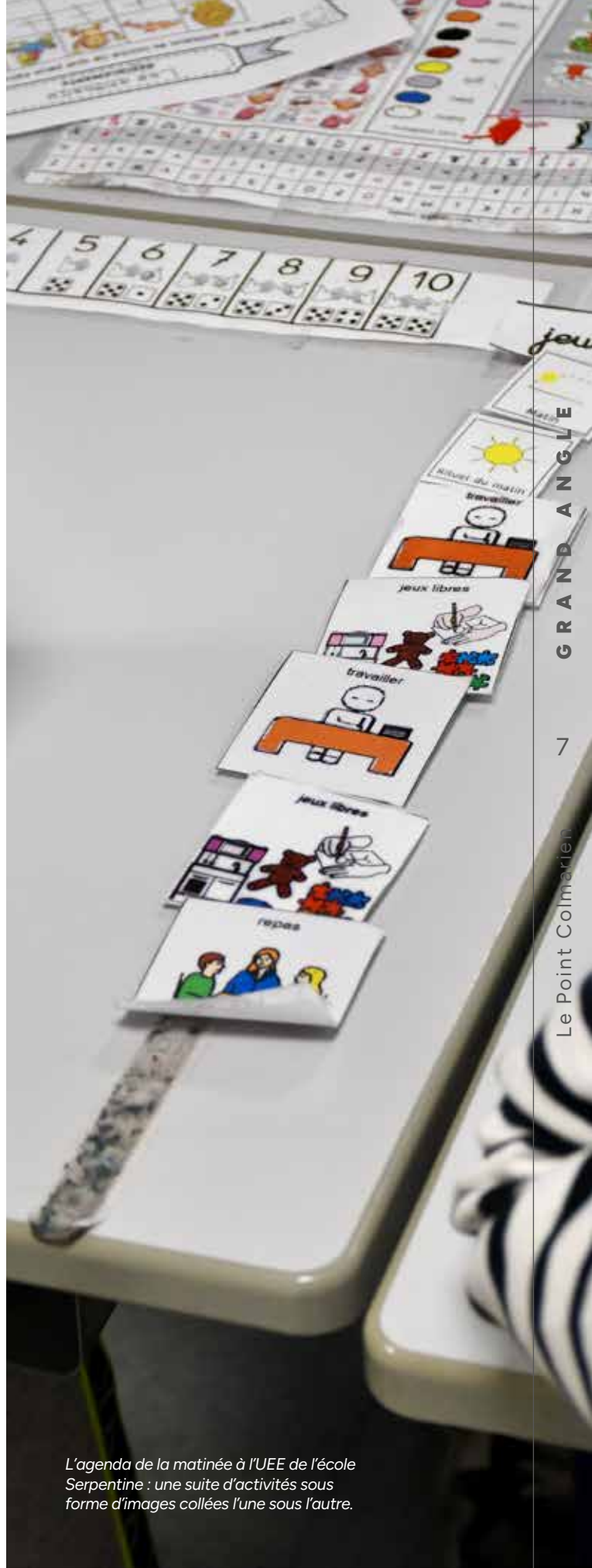
Les élèves, qui ont entre 10 et 13 ans, sont en situation de déficience intellectuelle légère (troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, troubles du spectre de l'autisme). Ils sont confrontés à des problèmes d'autonomie ou d'interactions sociales. Mais tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis, aux mêmes horaires que leurs camarades, ils sont à l'école.

« NOUS TRAVAILLONS À L'UNISSON »

Plusieurs temps rythment les journées, entre exercices pédagogiques, activités éducatives et jeux. Après le tour de parole, les enfants rejoignent leur place : ils peuvent choisir entre un îlot de 6 places assises, un autre de 4 ou une table individuelle. Myriam Wischlen, éducatrice spécialisée, et Victor Oulelou distribuent des feuilles.

Mais ils ne font pas tous le même exercice. Le binôme garde un œil sur chaque enfant, pour répondre aux questions ou proposer des adaptations. « Nous travaillons à l'unisson, pour être au plus près des besoins spécifiques des enfants », confie l'éducatrice spécialisée, qui exerce ce métier depuis 30 ans.

Les enfants peuvent se réguler eux-mêmes. La classe a été aménagée pour leur permettre de le faire : ils peuvent par exemple s'installer sur des tables individuelles et sortir des boîtes de jeux, avant de retourner travailler. « À travers le jeu, ils vont pouvoir exprimer beaucoup de choses. » Mais bien sûr, il faut respecter la règle et la ranger après utilisation.



L'agenda de la matinée à l'UEE de l'école Serpentine : une suite d'activités sous forme d'images collées l'une sous l'autre.



Des projets avec les autres classes

En ce moment, ils travaillent avec enthousiasme sur leurs créations artistiques : certains font du diamond painting (création de tableaux à l'aide de strass disposés sur une toile adhésive) ou de la peinture au numéro. Quand tout sera terminé, ces tableaux seront exposés dans la bibliothèque de l'école.

L'heure de la récréation sonne. Dans la cour, les élèves se mélangent. Ils occupent les terrains de basket et de foot, ou s'assoient sur les bancs. Autant d'occasions pour les élèves de l'UEE d'intégrer les codes de la vie en société, mais aussi de gagner en autonomie. « Ici, les élèves de l'UEE peuvent interagir avec les autres enfants et les adultes. Ils sont contents de venir », assure Victor Oulelou.

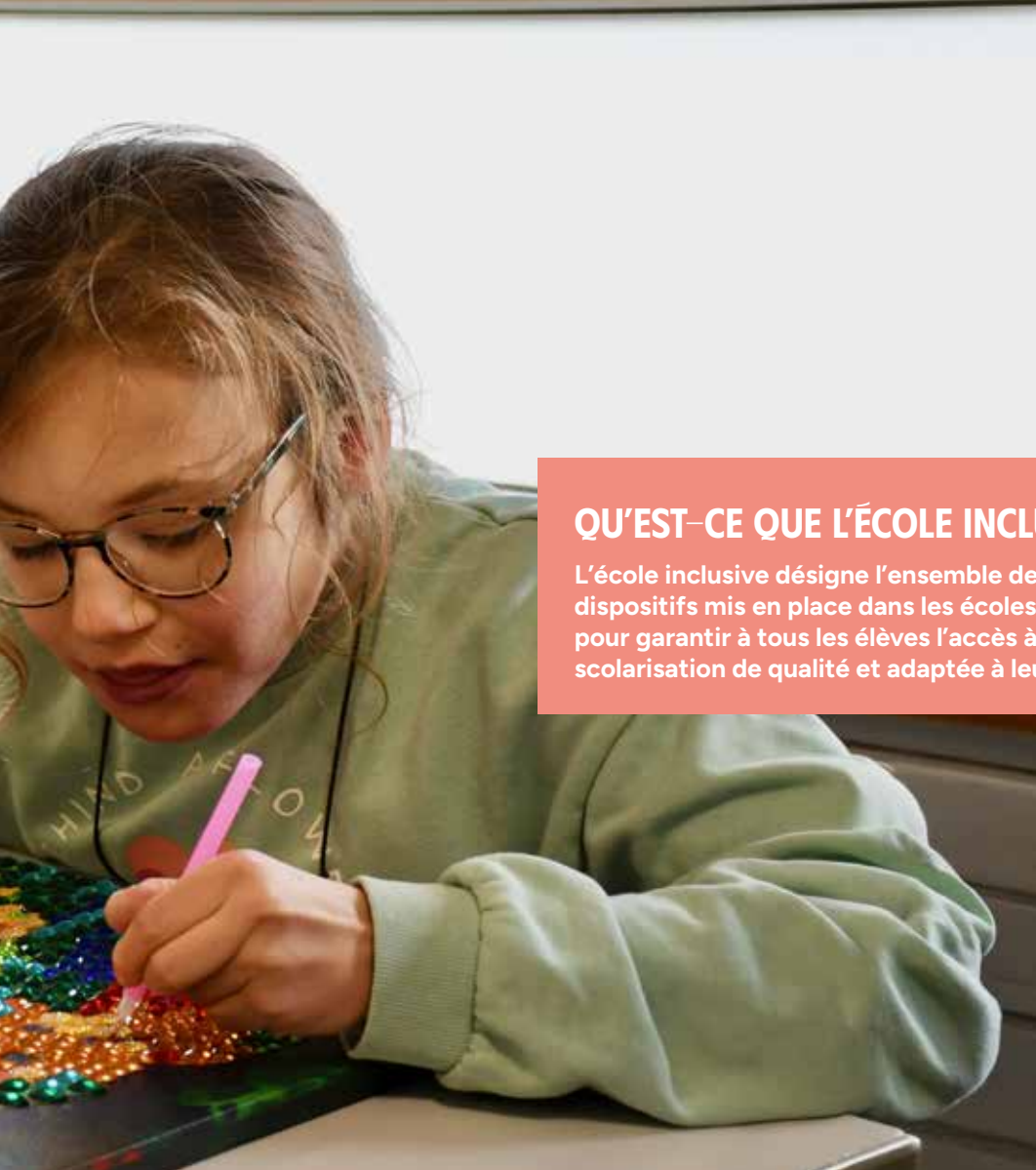
La récréation se termine pour les élèves de l'école. Ceux de l'UEE peuvent rester un peu plus longtemps dans la cour pour retrouver du calme.

Pendant la pause de midi, ils iront manger à la cantine, située à deux pas, en même temps que les élèves de l'école maternelle.

« Nous sommes associés aux projets de l'école », ajoute l'enseignant. Les élèves de l'UEE ont participé, avec les autres enfants, aux séances de ping-pong, de piscine, à des ateliers de chant ou encore de lecture partagée.

Une véritable « équipe pluridisciplinaire » les accompagne au quotidien. Des visites régulières d'une psychologue, d'une orthophoniste, ou encore d'une psychomotricienne rythment les semaines. Un planning varié, mais parsemé de repères.

Un autre rituel a été instauré. Chaque matin, les écoliers construisent leur agenda de la journée, en collant les activités prévues l'une en-dessous de l'autre. Un cadre rassurant, que l'enseignant et l'éducatrice veillent à conserver.



QU'EST-CE QUE L'ÉCOLE INCLUSIVE ?

L'école inclusive désigne l'ensemble des dispositifs mis en place dans les écoles publiques pour garantir à tous les élèves l'accès à une scolarisation de qualité et adaptée à leurs besoins.

Léa et Émina avancent sur leur tableau de diamond painting.



Juliette peint sa toile pré-divisée en zones numérotées.

QUELS DISPOSITIFS EXISTENT À COLMAR ?

Depuis la rentrée 2020, l'association Arsea pilote une **Unité d'enseignement en maternelle autisme (UEMA) à l'école maternelle Sébastien Brant**. L'UEMA est une classe qui fonctionne en autonomie à l'intérieur de l'école maternelle. Elle permet d'offrir un cadre spécifique et sécurisant aux élèves porteurs de troubles du spectre de l'autisme.

À l'école élémentaire Sébastien Brant, depuis janvier 2021, l'Arsea a mis en place un **dispositif d'auto-régulation (DAR)**.

Des élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme sont intégrés dans des classes publiques ordinaires. Une classe a été aménagée où ces élèves peuvent s'auto-réguler, accompagnés de professionnels du secteur médico-social.

Depuis la rentrée 2023, à l'école élémentaire Serpentine, l'association Adèle de Glaubitz dispose d'une **unité d'enseignement externalisé (UEE)**, permettant à des enfants de l'Institut médicosocial Saint-Joseph de suivre une scolarité en milieu ordinaire (lire en pages 6 à 9). S'il s'agit d'une classe spécialisée, les élèves bénéficient de nombreux temps d'inclusion dans le milieu ordinaire.

À l'école élémentaire Maurice-Barrès, une **unité d'enseignement pour élèves polyhandicapés (UEEP)** a ouvert à la rentrée 2024.

Cette UEEP accueille 6 à 8 enfants par demi-journée, ayant un handicap lourd lié à des dysfonctionnements cérébraux. L'encadrement est assuré par 3 professionnels de l'association Résonance (1 éducateur spécialisé et 2 aides médicopsychologiques), tandis qu'une enseignante est affectée à cette UEEP. La mise en place de tels dispositifs est le résultat d'appels à projets lancés par l'Agence régionale de la Santé, auxquels les associations répondent. Elles créent ensuite des partenariats avec l'Éducation nationale.

La Ville de Colmar encourage et facilite l'implantation de ces classes, en particulier en trouvant les locaux dans les écoles. La collectivité reste en lien avec l'Éducation nationale et les associations après l'ouverture des classes.

Qu'est-ce que ces dispositifs apportent aux élèves ?

L'école inclusive vise à renforcer l'autonomie des élèves en situation de handicap, mais également à développer leur estime d'eux-mêmes. Ils ont l'opportunité de renforcer leurs apprentissages, sur les plans scolaire, éducatif et relationnel. « Les temps d'inclusion sont aussi très bénéfiques pour leurs camarades, qui ont ainsi une ouverture au handicap et apprennent à adopter des comportements bienveillants », note Sandra Fosse, chef du service éducation et jeunesse à la Ville de Colmar.



Myriam Wischlen, éducatrice spécialisée, et Victor Oulelou, enseignant, au cours d'une journée d'école à l'élémentaire Serpentine.

DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP VONT DANS LES ÉCOLES DE COLMAR



Cet article est rédigé en FALC.

FALC signifie Facile à lire et à comprendre.

FALC est une méthode d'écriture.

Cette méthode permet de rendre les articles accessibles à tous.

Certains enfants en situation de handicap vont à l'école dans un Institut médico-éducatif (IME).

D'autres enfants vont à l'école dans une école publique.

Une école publique est une école maternelle ou une école élémentaire.

Les enfants qui vont dans une école publique peuvent être :

- Dans une classe spécifique avec des élèves en situation de handicap

- Ou dans une classe avec les autres élèves

À Colmar, il y a plusieurs classes pour les élèves en situation de handicap.

Par exemple, à l'école élémentaire Serpentine de Colmar, il y a une classe pour les élèves en situation de handicap.

Cette classe s'appelle une Unité d'enseignement externalisé (UEE).

Dix élèves sont inscrits dans la classe de l'école élémentaire Serpentine.

Ils présentent par exemple :

- Un trouble du spectre de l'autisme

- Ou un trouble du déficit de l'attention

Au début de la journée, les élèves s'assoient en rond.

Chacun dit comment il se sent.

Ensuite, les élèves font des exercices.

Ils font aussi des arts manuels comme de la peinture.

Il y a un enseignant et une éducatrice spécialisée.

L'enseignant et l'éducatrice spécialisée :

- surveillent les élèves

- écoutent les élèves

- répondent aux questions

- donnent des exercices à faire

Pendant la récréation, les élèves vont dans la cour.

Ils sont avec les autres élèves.

À midi, les élèves vont manger à la cantine.

Grâce à cette classe, les élèves peuvent :

- avoir des contacts avec de nombreux enfants et adultes

- apprendre de nouvelles choses

- apprendre à faire des activités tout seuls



ZOOM SUR

LES PREMIERS SPORTIFS DÉCOUVRENT LE GYMNASSE BRANT

Les sportifs peuvent désormais s'entraîner dans ce gymnase situé dans le quartier Saint-Vincent-de-Paul. Cette infrastructure de 2500 m² permet de pratiquer des sports collectifs, de raquette et de combat.



L'aire sportive du gymnase Brant, accueil différents sports collectifs.



8,4 M €

C'est le coût total du projet.

La Ville de Colmar a bénéficié du soutien du fonds Feder (fonds européen) géré par la Région, de la Collectivité européenne d'Alsace, de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, de la Région Grand Est et de l'Agence nationale du sport.



La façade du gymnase Brant est décorée d'alvéoles, un motif qui rappelle les filets des paniers de basket-ball. Dans ce bâtiment se joueront de beaux matchs et se développeront des passions.

Débutés en octobre 2023, les travaux de construction ont pris fin en début d'année 2026. Le bâtiment est progressivement mis en service. Les groupes scolaires seront accueillis en premier lieu, tout comme les jeunes du dispositif municipal "Envie de sport", le centre socioculturel et les associations.

Entre 12 et 14 associations occuperont ce lieu. La mise en place du planning définitif se poursuivra dès l'ouverture de la saison sportive 2026-2027.

Le gymnase comprend une aire sportive de 1053 m² dédiée à la pratique de sports collectifs d'intérieur (volley-ball, handball, basket-ball, futsal) ou encore de badminton.

Cet espace dispose de gradins de 160 places. Le bâtiment intègre aussi deux salles multi-activités de 450 m² au total permettant de pratiquer des sports de combat ou de la danse.

« Ça multiplie les possibilités »

Jauffret Charron, éducateur sportif au pôle de psychiatrie adultes de l'hôpital Pasteur (secteur 1), encadre les activités sportives des patients.

Il utilisera ce gymnase avec ses groupes. « Nous nous réjouissons car ce sont des installations de qualité. Par ailleurs, nous sommes juste à côté, nous pourrions donc probablement emmener plus de patients. Cela nous permettra aussi de travailler sur l'inclusion des patients dans la vie de la cité, en proposant pourquoi pas des initiations avec les autres clubs. »

Laurent Bicart, éducateur sportif de la Ville de Colmar, enseigne le sport aux écoliers pendant le temps scolaire. « Cet équipement permettra d'avoir un choix plus grand d'activités, et de les pratiquer dans des conditions optimales. Ça multiplie les possibilités. » Florian Mondejar, directeur de l'école Brant située à proximité, est du même avis. « Il y aura la possibilité de mener des projets plus vastes, et de découvrir ici d'autres sports. »

UN BÂTIMENT EXEMPLAIRE

Ce gymnase a été conçu pour produire plus d'énergie qu'il n'en consomme. C'est le premier équipement public colmarien à atteindre le **standard passif** (consommation énergétique quasi nulle) et **BEPOS** (bâtiment à énergie positive).

Il est doté d'une **enveloppe thermique renforcée**, intégrant des baies vitrées orientées vers le sud, des fenêtres à triple vitrage et des volets occultants. Une importante partie de la structure est en bois, pour l'absorption du carbone, mais aussi pour ses qualités thermiques et esthétiques.

Les toitures et les façades sont fortement isolées, de manière à assurer un traitement rigoureux de l'étanchéité de l'air.

Le bâtiment est équipé de **panneaux photovoltaïques** et d'une **toiture végétalisée**. Une **pompe à chaleur géothermique** procure le chauffage.

Le gymnase est doté d'une **gestion technique centralisée**, pilotable à distance : grâce à un réseau de capteurs, les ouvertures, les protections solaires,

le renouvellement d'air et l'éclairage s'ajustent automatiquement.

Ce bâtiment exemplaire intègre par ailleurs un **système de récupération des eaux pluviales**.

« **C'est un bâtiment très ouvert sur l'extérieur** », complète Steeve Ritter, chef du service des grands projets à la Ville de Colmar. Les nombreuses baies vitrées, baignant l'intérieur de lumière, fournissent un lien « visuel » avec l'extérieur, mais aussi un lien « social ».

La construction de ce nouvel équipement sportif accompagne la transformation du quartier Saint-Vincent-de-Paul. Objectifs : renforcer l'attractivité du quartier et son intégration dans la ville, en attirant de nouveaux usagers. Les espaces publics devant le gymnase bénéficient aussi d'un aménagement, avec la création d'un parvis ombragé et d'agrs de plein air. Ce nouveau bâtiment vient remplacer l'ancien gymnase Brant, érigé en 1962, qui ne correspond plus aux normes et pratiques actuelles..



Le club freestyle lutte combat (FLC) de Colmar va pouvoir s'entraîner dans le gymnase Brant. Trois athlètes ont réalisé une démonstration le 20 janvier.

COMMENT S'ORGANISENT LES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 ?

Les élections municipales 2026 auront lieu les 15 et 22 mars. Pour le bon déroulement du scrutin, les services de la Mairie s'organisent depuis plusieurs mois : inscriptions sur les listes électorales, préparation du matériel, etc.

Août 2025

C'est à cette période que le travail a commencé pour le pôle élections (du service état civil-élections de la Ville). Il s'agit de préparer les courriers types, certains documents, ou encore contrôler le stock du matériel.

Octobre 2025

Un appel à candidatures a été lancé auprès des élus pour les postes de présidents des bureaux de vote, mais aussi auprès des agents et des bénévoles citoyens pour les postes d'**assesseurs, secrétaires de bureaux de vote et scrutateurs**.

Janvier 2026

Le pôle élections constitue les équipes qui tiendront les bureaux de vote. Chaque bureau sera composé d'un président, d'un secrétaire et de 6 assesseurs. Parmi les assesseurs, on compte 117 bénévoles et 135 agents. Au total, les élections mobilisent **252 assesseurs, 42 secrétaires et 42 présidents**.

Le service municipal enregistre par ailleurs les demandes d'inscription sur les listes électorales.

Début février 2026

À partir de là, le pôle élections monopolise une salle à la mairie, pour disposer et remplir 84 bacs en plastique. Deux bacs sont attribués à chaque bureau de vote : l'un contenant le petit matériel (stylos, gommes, tampons dateurs, etc.), l'autre contenant les bulletins et les enveloppes de vote.

La Préfecture prévient le service municipal dès que les bulletins de vote sont disponibles. Les agents vont ensuite les récupérer.

La mairie se doit d'avoir un stock assez conséquent d'enveloppes de vote au cours de l'année. Dans ces enveloppes les électeurs glisseront les bulletins.

À la Ville de Colmar, le pôle élections est constitué de quatre agents, dont deux agents au guichet. À l'approche du scrutin, une personne a été recrutée pour assurer un renfort. « Plusieurs services municipaux sont mobilisés pour ces élections. C'est un véritable travail d'équipe », souligne Pauline Béringer, responsable de ce pôle.





Le pôle élections a enregistré les inscriptions sur les **listes électorales**.

6 février

C'était la date limite pour que les citoyens s'inscrivent sur les **listes électorales** à la mairie (en ligne, la date était fixée au 4 février).

19 février

La commission de contrôle, chargée de s'assurer de la régularité des **listes électorales**, valide les inscriptions ou les radiations. Les listes sont officiellement arrêtées et les tableaux affichés le lendemain en mairie.

2 mars

C'est le début de la campagne électorale officielle. En amont, les équipes de la maintenance de la Ville auront mis en place les panneaux d'affichage.

12 mars

À 4 jours du premier tour, le pôle élections fera imprimer les **listes d'émargement**. Sur ces listes les agents inscriront à la main les dernières procurations.

13 mars

Les bureaux de vote seront mis en place le vendredi avant le **scrutin**, en fin d'après-midi : installation des isoloirs, urnes, bulletins et enveloppes, affichage des documents.

14 mars

Le samedi matin, les agents du pôle élections travaillent pour enregistrer les toutes dernières demandes de procuration ou pour gérer toute urgence.

15 mars

Avant l'ouverture du **scrutin**, les présidents ou secrétaires de chaque bureau de vote devront se rendre en mairie pour récupérer les listes d'émargement. Les bureaux seront ouverts de 8h à 18h. Les scrutateurs procéderont ensuite au **dépouillement**. Enfin, le secrétaire établira le procès-verbal et le président proclamera les résultats.

Ce jour-là, dès 7h, les agents du pôle élections seront présents en mairie, au bureau centralisateur. Leurs rôles ? Répondre aux questions du personnel et des électeurs, réceptionner les résultats en fin de journée, les contrôler et les envoyer à la Préfecture.

Le même travail sera effectué au second tour, le 22 mars.

Entre les deux tours

Le pôle élections prépare à nouveau le matériel pour les bureaux de vote, qui sont remis en place le vendredi pour le second tour.

42

La Ville de Colmar compte **42 bureaux de vote**, en majorité situés dans les écoles et lieux communaux (Mairie, Koïfhus, gymnase).



MAIRIE



Reçoit les inscriptions sur les listes électorales



Enregistre les demandes de procuration



Constitue les bureaux de vote
Prépare et installe le matériel



Gère les bureaux de vote le jour du scrutin



PRÉFECTURE



Transmet les consignes aux mairies



Contrôle le bon respect des consignes



Reçoit les professions de foi et les bulletins de vote des candidats



Se charge de la mise sous pli et de la distribution des professions de foi

LEXIQUE

Assesseur : un assesseur s'assure du bon déroulement de l'élection. En particulier, il fait signer les électeurs sur la liste d'émargement et tamponne la carte électorale.

Dépouillement : l'ouverture des urnes, des enveloppes et le décompte des voix.

Élections municipales : élections destinées à renouveler les conseils municipaux des communes françaises.

Liste d'émargement : la liste sur laquelle les électeurs signent après avoir voté.

Liste électorale : La liste des personnes inscrites pour voter à une élection.

Président : le président d'un bureau de vote est responsable du bon déroulé des opérations de vote. C'est soit un élu, soit un électeur de la commune.

Scrutin : l'ensemble des opérations électorales.

Scrutateur : une personne procédant au dépouillement.

Secrétaire : le secrétaire d'un bureau de vote rédige le procès-verbal, qui retrace le déroulement des opérations.

ZOOM SUR

UN CENTRE DE SOINS NON PROGRAMMÉS EN CONSTRUCTION

Voilà à quoi ressemblera le bâtiment, après la fin des travaux.



Un Centre de soins non programmés est en construction à Colmar.



Trois médecins vont s'installer dans ce Centre de soins non programmés.



Il sera possible d'aller chez le médecin sans rendez-vous pour une urgence.



Ce centre doit ouvrir en mai 2026.



Cet article est rédigé en FALC.

FALC signifie Facile à lire et à comprendre.

FALC est une méthode d'écriture.

Cette méthode permet de rendre les articles accessibles à tous.

Qu'est-ce qu'un Centre de soins non programmés ?

Un Centre de soins non programmés est un lieu où travaillent plusieurs médecins généralistes.

Dans ce centre vous pourrez aller voir un médecin sans rendez-vous pour un motif aigu qui ne relève pas d'une prise en charge aux urgences. Par exemple : la petite traumatologie, une infection urinaire, une douleur lombaire, une rhino-pharyngite....

Colmar Agglomération est à l'origine de la création de ce centre.

Colmar Agglomération est une entité qui réunit plusieurs communes autour de Colmar.

Les locaux appartiennent à Pôle Habitat Centre Alsace.

Le coût du projet est de 670 000 euros.

Colmar Agglomération a versé 166 000 euros pour créer le centre.

La Région Grand Est et la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) ont également financé cette création.

Qui sont les médecins qui s'installeront ?

Trois jeunes médecins s'installeront dans le centre :

- Docteur Melodi Kurun
- Docteur Anne-Sophie Karcher
- Docteur Nicolas Obrecht

Il y aura aussi des médecins remplaçants ainsi que des étudiants, appelés médecins internes.

Il y aura également une équipe d'infirmiers.

Dans quels cas pourrez-vous aller au Centre de soins non programmés ?

Vous pourrez vous rendre dans ce centre :

- si vous avez besoin de voir un médecin pour un motif qui ne relève du champ d'action des urgences, par exemple : grippe, entorse, infection urinaire.

Vous ne pourrez pas voir un médecin du Centre de soins non programmés si, par exemple :

- vous souhaitez renouveler un traitement.
- vous souhaitez un certificat médical pour le sport.

Quels sont les objectifs de ce centre ?

Les urgences de l'hôpital Pasteur sont souvent saturées.

Dans les prochaines années, il y aura moins de médecins généralistes à Colmar Agglomération.

34% des médecins généralistes de Colmar Agglomération ont 60 ans ou plus.

Ils vont bientôt partir à la retraite.

Les médecins généralistes sont des médecins qui suivent la santé des patients dans la globalité.

Ce centre permettra donc :

- de réduire le nombre de personnes qui se rendent aux urgences de l'hôpital Pasteur.
- de voir un médecin rapidement.
- d'attirer de nouveaux médecins à Colmar Agglomération.

Ce centre ne pourra pas effectuer de suivi comme un médecin traitant.

Où se trouve-t-il ?

Le Centre de soins non programmés se situe à l'adresse :

20 rue du Dr Albert Schweitzer à Colmar.

Le Centre est en face de l'entrée principale de l'hôpital Louis Pasteur.

Quand ce centre doit-il ouvrir ses portes ?

Les travaux ont commencé en octobre 2025.

Les travaux doivent se terminer début mai 2026.

Quels seront ses horaires d'ouverture ?

Le centre sera ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 20h.

Entre 8h et 18h, vous pourrez venir sans rendez-vous.

Entre 18h et 20h, les consultations seront sur rendez-vous et régulées en composant le 15.



De gauche à droite : Docteur Melodi Kurun, Docteur Anne-Sophie Karcher et Docteur Nicolas Obrecht.

LA NOUVELLE EXPOSITION AU MUSÉE DU JOUET : 4026, DES JOUETS ÉTERNELS ?



Le Musée du jouet met le cap vers le futur !

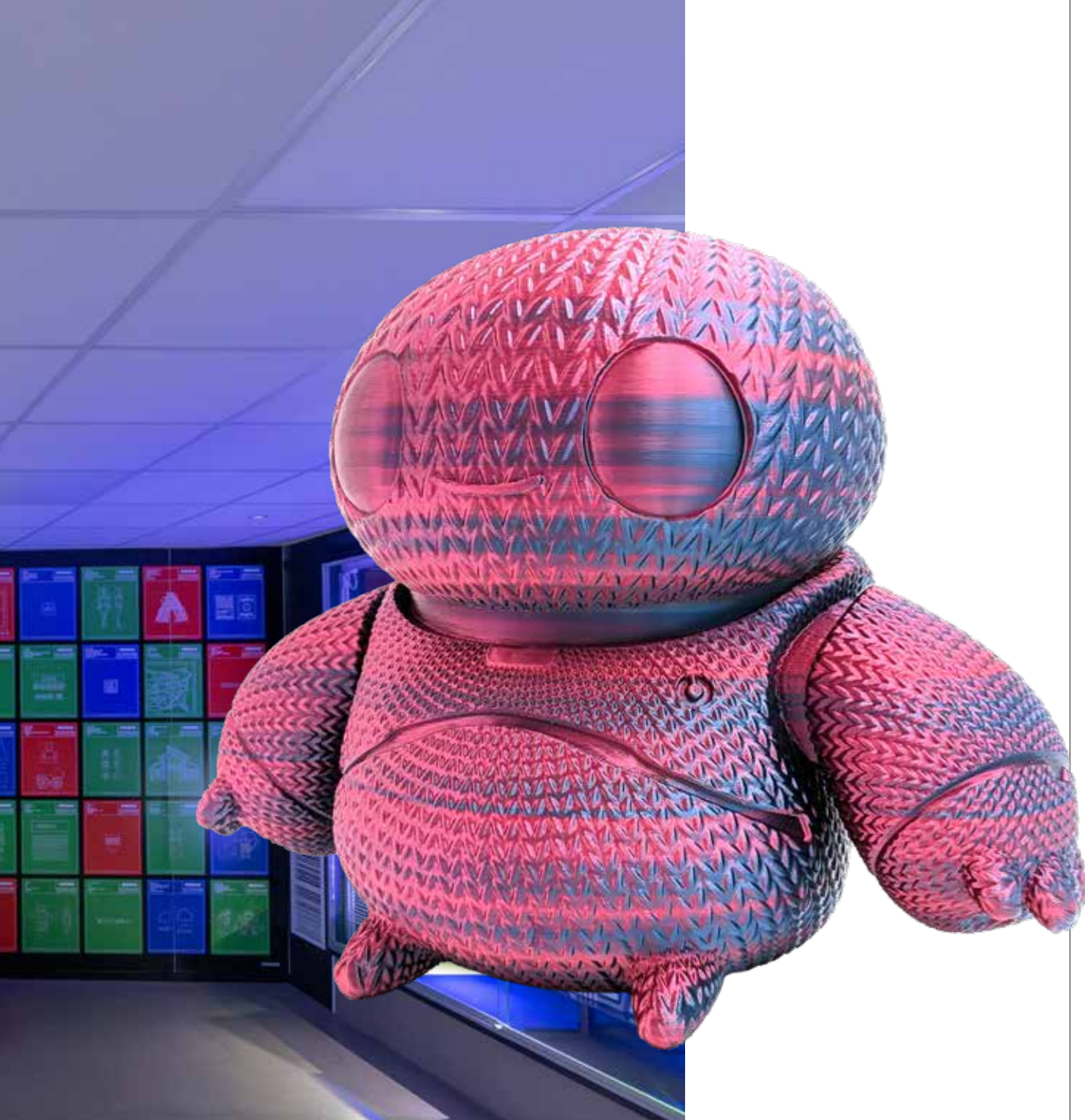
Dans la continuité de l'impulsion donnée par la précédente exposition **BAN ! Les jouets interdits**, l'équipe du Musée du jouet poursuit et affirme sa volonté de proposer des expositions plus ambitieuses et innovantes.

À travers des dispositifs renouvelés et des partis pris muséographiques forts, le musée s'adresse à un large public tout en maintenant une exigence scientifique solide. En croisant approche scientifique et création artistique, le musée confirme ainsi son rôle de lieu d'expérimentation,

de transmission et de dialogue entre les publics.

En plus de la nouvelle exposition, le Musée du jouet fait aussi évoluer ses espaces : une nouvelle vitrine mettra à l'honneur les jouets mécaniques et la célèbre marque alsacienne Joustra. Des dispositifs permettront d'en savoir plus sur ces collections tout en jouant.

La salle d'activité sera, elle aussi, repensée courant 2026. Les jeux de plateau laisseront place à un dispositif immersif... mais pour le moment, nous gardons la surprise !



4026, des jouets éternels ?

À partir du 1^{er} février, la nouvelle exposition temporaire : **4026, des jouets éternels ?** ouvre ses portes. Que peut-il bien se cacher derrière ce titre mystérieux ?

Par définition, le musée a pour mission de collecter et de conserver des objets ayant un intérêt patrimonial afin de les transmettre aux générations suivantes.

Et si cette fois-ci, le musée présentait non seulement ses collections, mais également des objets ... tout droit venus du futur ?

Passé-présent-futur

Le 25 juin 2025, 3 capsules temporelles sont découvertes par un duo de chercheurs.

Aucune trace de corrosion, aucune marque d'usure : les capsules sont trop intactes pour être anciennes.

Quelle est leur histoire ? Un seul indice y figure : l'inscription « 4026 » gravée sur leur surface.

Les chercheurs ouvrent les capsules et en sortent 12 objets à la fois familiers et étranges.

Ceux-ci sont conservés, documentés et analysés par leurs soins. Leurs recherches les conduisent à une hypothèse inattendue : ces objets ne viennent pas du passé, mais du futur. De plus, il s'agit de jouets !



Jeu des 12 familles

Au travers d'une narration, volontairement fictionnelle, le visiteur découvrira 12 grandes familles de jouets présentées sous forme de triptyques : un jouet du passé – un du présent – et un du futur. Le propos n'est pas de chercher à prédire l'avenir du jouet, mais d'interroger sur ce que leur évolution révèle de notre société : rapport à la matière, à l'industrie, à l'intime et à l'émotion. Questionnant certains jouets ou objets de l'enfance tels que le doudou, les cartes à jouer, les jouets de construction ou bien les toupies, l'exposition montre un point de vue choisi sur l'évolution potentielle de ces jouets qui ont traversé le temps.

Connus de tous et de toutes, le parallèle entre la forme ancienne, actuelle et future de ces objets questionne également leur fonction, leur usage et ouvre à s'interroger différemment sur les jouets et les jeux.

Le doudou se réinvente

Parmi les familles de jouets présentées figure celle des doudous.

Dans leurs formes les plus anciennes, les doudous sont des objets simples et uniques, fabriqués de façon improvisée. Un morceau de tissu devient alors une peluche rudimentaire. Leur valeur ne tient pas à leur apparence, mais à l'attachement qu'ils suscitent, à l'usage quotidien et au lien émotionnel qui se crée avec l'enfant.

Aujourd'hui, le doudou reste un objet réconfortant, mais devient un objet industriel, standardisé et reproductible. Il conserve son rôle de compagnon affectif, tout en s'inscrivant dans une logique de série, de conformité et de remplacement.

Dans sa projection vers le futur, le doudou franchit une nouvelle étape. Toujours doux, chaleureux et rassurant, il devient capable de percevoir et de réagir aux émotions de l'enfant. Il se réchauffe pour apaiser, se refroidit pour calmer, s'adapte aux états émotionnels qu'il accompagne. Plus qu'un simple objet, il devient un prolongement sensible de l'enfant, un compagnon attentif et interactif.

Née d'une coproduction entre le Musée du jouet et l'Atelier Pandore, cette exposition est conçue par Anatole Boule, archéologue et muséographe, et Valentin Gall, graphiste, illustrateur et designer indépendant. Ce projet se situe à la frontière de l'exposition scientifique et de la création artistique. La fiction y devient un outil pour mieux observer le réel. **4026, des jouets éternels ?** n'est donc pas seulement une exposition sur les jouets.

C'est une expérience, un jeu sérieux, une invitation à regarder autrement ces objets familiers de l'enfance.





Cette exposition reflète notre volonté de proposer des expériences muséales à la fois novatrices et captivantes, alliant recherche et expression artistique. À travers cette exposition, nous cherchons à explorer l'évolution des jouets et leur influence sur notre société, tout en vous invitant à envisager à quoi pourrait ressembler le jouet de demain. En faisant dialoguer le passé, le présent et le futur.

Lahcen Aitjloulat,
responsable du Musée du jouet.

Le Musée du jouet propose des ateliers, visites et animations autour de l'exposition afin de voyager dans le temps et d'inventer des jouets futuristes :

Jeudi 26 février, à 10h30, 14h et 15h30 :

voyage temporel dans l'histoire des jouets pour découvrir les jouets anciens et imaginer les jouets futurs.

Mercredi 22 avril, de 14h à 17h30 :

atelier de « L'Étrange mécanique » pour concevoir son jouet futuriste à partir de pièces de vélo recyclées.

Jeudi 23 avril, à 10h30, 14h et 15h30 :

voyage temporel dans l'histoire des jouets pour découvrir les jouets anciens et imaginer les jouets futurs.

Mercredi 20 mai, de 14h à 16h30 :

modélise ton jouet ancien pour redonner vie aux jouets de l'Antiquité.

Pour plus de détails sur la programmation, rendez-vous sur le site Internet du musée : colmar.fr/musee-jouet

APPEL À CONTRIBUTIONS

Le Musée du jouet collecte des photographies d'enfants et de leurs jouets

Afin de documenter et acquérir des archives photographiques, le Musée du jouet est à la recherche de vieilles photographies d'enfants et de leurs jouets allant jusqu'aux années 1990.

À l'intérieur de la maison, en extérieur ou chez un photographe professionnel, chaque image a son potentiel !

Comment participer ?

Envoyez votre photo et quelques lignes descriptives à son sujet (date, lieu, prénom, anecdote) par courrier électronique à cette adresse : contact.museejouet@colmar.fr

Le Musée du jouet prendra contact avec vous, ensuite, pour enregistrer l'accord d'utilisation et collecter les photographies originales afin de les numériser.



L'ENGAGEMENT RÉCOMPENSÉ

Il y a environ un an, le territoire de Colmar Agglomération vibrait au rythme des commémorations du 80^e anniversaire de la Libération.

David Santange, responsable du protocole et des cérémonies au service événementiel de la Ville, a reçu en janvier 2026 la Médaille de la Sécurité intérieure pour l'organisation de ces événements.

« J'avais le sentiment du travail bien fait »

C'était le samedi 1^{er} février 2025, sur le parking du Parc des expositions à Colmar. David Santange se tient devant les 120 véhicules militaires d'époque, qui vont défiler dans 26 communes. Les reconstituteurs, vêtus de leur costume d'époque, sont prêts à partir.

L'émotion est palpable. De janvier à février 2025, de nombreux événements sont organisés pour célébrer le 80^e anniversaire de la libération de la Poche de Colmar. Des commémorations organisées pour se souvenir qu'en 1945, au cours de la Seconde guerre mondiale, la Première armée française a libéré le territoire du joug nazi.

Le week-end du 31 janvier au 3 février 2025 a marqué les esprits. Il commence par la cérémonie des enfants, réalisée par les élèves des écoles colmariennes, le vendredi. Se tient aussi un salon dédié aux reconstitutions historiques, du vendredi au lundi au Parc des expositions. Le défilé de la liberté parcourt le territoire le samedi : sur son passage, les habitants saluent les véhicules avec liesse. « Ils portaient des drapeaux, ils nous attendaient ! », se remémore David Santange. « Ce qui m'a ému, c'était de voir l'émotion de certaines personnes, qui ont peut-être vécu ces moments en vrai, il y a 80 ans. »

Le défilé revient à Colmar le dimanche matin, jour de la commémoration officielle du 80^e anniversaire de la libération de la ville. Pour cet événement, le Président de la République et plus de 10000 personnes ont fait le déplacement.



Le Préfet du Haut-Rhin, Emmanuel Aubry, remet la Médaille de la Sécurité intérieure à David Santange.

« L'esprit d'équipe » au cœur de la réussite

Agent de la Ville de Colmar depuis 2017, au sein du service des relations publiques, David Santange prend rapidement la charge des cérémonies patriotiques. Il devient vite passionné. « À ma première cérémonie, je me suis dit : il ne faut pas oublier les sacrifices de nos aïeux. Les anciens ont des choses à dire, à raconter, et j'aimerais faire quelque chose pour les remercier. »

L'organisation des festivités du 80^e anniversaire a représenté un défi majeur. David Santange a travaillé sur le projet pendant deux ans et demi. Mais l'agent municipal est animé par les défis. Sa formation de commercial l'aide à surmonter les obstacles et à convaincre ses partenaires. Son objectif phare est de sensibiliser les jeunes générations. C'est pourquoi il propose des projets avec les écoles, permettant aux élèves de s'impliquer dans les cérémonies.

David Santange souligne l'implication de tous les services municipaux mobilisés, mais aussi tous les partenaires et institutions, comme la Préfecture, les Armées, la gendarmerie ou la police nationale. « Il y avait toute une équipe. Rien n'aurait pu être fait sans elle. »

Pour son engagement, le Préfet du Haut-Rhin, a remis à David Santange la Médaille de la Sécurité intérieure, échelon argent, agrafe "80^e anniversaire du Débarquement, le 19 janvier dernier". Muriel Burger, directrice de l'Office national des combattants et victimes de guerre (ONACVG) du Haut-Rhin a également été décorée.

81^E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

Les commémorations du 81^e anniversaire de la libération de Colmar ont eu lieu le dimanche 1^{er} et lundi 2 février 2026.

La cérémonie des jeunes, le 2 février, a été l'un des moments forts. Elle a rassemblé place Rapp des centaines d'élèves des écoles colmariennes. Ces derniers ont partagé leurs créations, chants, poèmes et lectures. Sur cette photo, le Maire et les jeunes du Conseil municipal des enfants s'avancent pour déposer une gerbe au pied de la statue Rapp.



LA POLICE MUNICIPALE À L'HONNEUR

Quatre agents de la Ville de Colmar ont été décorés de la Médaille de la Sécurité intérieure, échelon bronze. Le Préfet du Haut-Rhin leur a remis cette médaille le 23 janvier dernier. Elle récompense leur engagement exemplaire au service de la population.

David Hestin, chef de la Police municipale, a été décoré pour son rôle dans l'organisation et la sécurisation du passage de la flamme olympique le 26 juin 2024.

Julien Magnier et **Vincent Provost**, brigadiers-chefs principaux, ont été honorés pour leur intervention courageuse et décisive le 10 janvier 2024, qui a permis d'éviter un drame place Jeanne d'Arc.

Kevin Moltes, adjoint technique du Centre de supervision urbain, a été récompensé pour son action lors de l'enquête qui a permis d'identifier l'auteur d'un crime le 14 août 2022.

De gauche à droite : Vincent Provost, David Hestin, Emmanuel Aubry, Préfet du Haut-Rhin, Kevin Moltes et Julien Magnier.



LA MAISON DES ASSOCIATIONS : LÀ OÙ L'ASSOCIATIF PREND VIE

Située dans les bâtiments de l'ancienne manufacture des tabacs, la Maison des associations est une structure de la Ville de Colmar. Elle héberge plus d'une centaine d'associations, culturelles, sportives et sociales.

Quelles associations sont présentes à la Maison des associations ?

L'Harmonie colmarienne, l'École buissonnière, la Société philatélique, l'Université populaire de Colmar (Alep), Manne Emploi, l'Asti, l'Arcal, la Plume colmarienne, le Scrabble club... Toutes ces associations proposent des activités à la Maison des associations (MDA), voire y ont leur siège.

Au total, la structure accueille plus d'une centaine d'associations, dans des domaines très variés : culture, sport, social, environnement, etc. « C'est une vraie richesse de retrouver tant de domaines d'activité dans un même lieu », souligne Stéphane Lefort, le responsable de la Maison des associations.

Que peut-on faire à la Maison des associations ?

À la MDA, les habitants ont le choix ! Vous pouvez sélectionner une activité parmi toutes celles proposées par les différentes associations : apprentissage d'une langue, pratique de la musique, écriture, théâtre, jeux de société, pétanque, et plus encore.

300

C'est le nombre de personnes qui fréquentent chaque jour la MDA, en moyenne. Espace de rencontre et d'échanges, la MDA voit défiler des habitants de tous horizons.

Quels types de salles peut-on trouver ?

Les associations louent des salles, soit ponctuellement, soit à l'année.

La MDA dispose de 12 salles partagées (les associations viennent à des créneaux horaires différents) et 32 salles privatives, chacune occupée par une seule association.

À la MDA se trouvent également un gymnase, un terrain de pétanque ou encore un auditorium. Une variété d'équipements pour accueillir une variété d'activités et d'associations.



L'Arcal (Association des retraités, culture, animations et loisirs) propose notamment des séances de jeux de cartes à la MDA.



Les membres de l'atelier couture de l'Université populaire de Colmar (Alep) en plein travail à la MDA.

Quel est le rôle de la MDA ?

La MDA et plus largement le service vie associative ont pour but de soutenir les associations du territoire. Toutes les associations sont invitées à s'adresser à ce service pour des informations : comment créer une association, comment mettre en place les statuts, etc. « Nous attachons une importance particulière au bon accueil des associations », affirme Stéphane Lefort.

Comment est composée l'équipe vie associative ?

4 agents de la Ville sont présents quotidiennement à la MDA : un responsable, une assistante administrative et deux gestionnaires techniques. Leurs bureaux se trouvent dans le bâtiment A (à gauche de l'entrée, côté route d'Ingersheim). Par ailleurs, deux chargées de mission vie associative s'apprêtent à rejoindre l'équipe.

Comment y accéder ?

La Maison des associations est située au **6 route d'Ingersheim**, dans les bâtiments de la "Manufacture", à Colmar.

Arrêt de bus : **Manufacture (lignes F et C du réseau Trace)**.

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h à 22h45, le samedi de 8h à 17h45. Fermeture annuelle en août et entre Noël et le jour de l'An.

Comment contacter la MDA ?

Par téléphone au 03 69 45 21 13

Par mail à maison-des-associations.colmar.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le complexe de la Manufacture comprend la Maison des associations mais aussi l'école d'arts plastiques et la Comédie de Colmar. À l'origine, c'était une manufacture des tabacs. Les bâtiments, construits entre 1862 et 1865, servaient à l'entrepôt et au séchage du tabac. Pendant la période de l'annexion à l'Empire allemand, à partir de 1871, les bâtiments avaient une vocation militaire. Des éléments du 112^e régiment d'infanterie de Bade, puis le 14^e bataillon de chasseurs du Mecklembourg, s'y sont installés. La structure a retrouvé sa fonction d'origine après la Première Guerre mondiale, puis a été vendue à la Ville de Colmar en 1972. La Maison des associations a ouvert dans l'une des ailes en 1984.

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE COLMAR :

80 ANS DE PASSION, DE LA RÉPUBLIQUE À LA SOCIÉTÉ DES LOISIRS.

L'année 2025 a célébré un anniversaire exceptionnel ; celui de la MJC de Colmar.

La genèse des MJC françaises

En 1945, c'est André Philip qui fonde à Lyon la « République des jeunes » ; une association nationale qui rassemble les principaux syndicats, mouvements collectifs et associations de jeunesse de l'époque pour raviver l'élan collectif à travers la culture et l'éducation. Soutenue par l'État, cette initiative répond à l'urgence de reconstruire le pays, de retisser les liens sociaux et d'offrir de nouveaux repères à une jeunesse marquée par les traumatismes de l'Occupation.

En avril 1945, deux mois après la libération de Colmar est fondée la direction haut-rhinoise de l'association régional Jeune Alsace. À Colmar, l'association prend place au 4 rue Jacques Preiss. Des cours sont donnés au 53 (numéro 37 aujourd'hui) avenue Clémenceau dans les locaux d'une ancienne loge maçonnique réquisitionnée pour servir de maison des jeunes. On y trouve un certain nombre d'activités variées : chorale, initiation musicale, cours de photo, cours ménagers, bibliothèque, activités sportives mais aussi hébergement de presque 10 000 jeunes des autres départements ou de nationalités diverses. En 1949, la Maison des Jeunes adhère à la Fédération française des MJC, créée un an auparavant à la suite d'une scission avec la République des jeunes. Elle devient ainsi la Maison des jeunes et de la culture (MJC).

La vie de château

C'est en 1954 que l'association s'installe dans l'ancienne villa Wiederkehr, rue Schlumberger, sur le terrain de laquelle sera construit en 1964, un bâtiment comprenant des salles d'activités et un centre de séjour (en 1955, après plusieurs péripéties, la Ville devient propriétaire de la villa Wiederkehr).

Cependant le projet d'aménagement et d'extension du « château » s'apparentera à un serpent de mer puisque ce n'est qu'en 1963 que la Maison des jeunes et de la culture ouvre ses portes...sur une simple dalle de ciment. L'équipement est ultra-moderne à l'époque mais le centre d'hébergement affiche vite complet. À l'aube des années 70, après une période difficile et un changement de direction, la MJC renaît de ses cendres. En 1972, elle fête ses 25 ans et affirme à cette occasion sa vocation d'ouverture à tous les publics : aux jeunes bien sûr mais aussi aux enfants, aux adultes. Ce souffle nouveau s'accompagne toutefois d'un constat clair : une fois de plus, la MJC est à l'étroit dans ses murs. En 1973, une cuisine et un réfectoire sont aménagés au sous-sol du nouveau bâtiment.

Cure de jouvence

1974 : la MJC frôle le cap symbolique des mille adhérents. C'est une nouvelle dynamique mais la structure s'est refermée sur elle-même verrouillant ses portes pour faire face à une menace de trafic de drogue provenant de l'extérieur. Malgré les embûches, le nouveau directeur de l'époque, Michel Glénat, redonne des couleurs à la structure ; de nouvelles activités voient le jour, le foyer redevient un vrai espace de rencontres entre résidents du centre et participants aux ateliers et habitants.

En 1977 pour ses 30 ans, le « nouveau bâtiment » s'offre une seconde jeunesse ; 2 nouvelles salles au sous-sol, doublement de surface pour le dojo, salle polyvalente au rez-de-chaussée. En 1984, un nouveau site dédié aux associations prend forme dans les anciens bâtiments de la manufacture des tabacs, route d'Ingersheim.

De grandes ambitions

1985 : la MJC fête son 40^e anniversaire avec 2 ans d'avance. Cette décision provient d'une découverte qui met au jour une inauguration officielle datant de décembre 1945 soit 14 mois avant celle de février 1947, jusqu'alors considérée comme fondatrice. La villa Wiederkehr s'offre un petit coup de jeune avec la création au sous-sol d'une nouvelle salle dédiée aux arts plastiques très prisée à cette période. Plus tard, plusieurs chantiers vont s'imposer : nouvelle réglementation du travail pour les animateurs, mise aux normes des bâtiments et remise à flot des finances. Un audit est lancé et c'est l'amorce d'une nouvelle phase de transformation. Le centre de séjour est modernisé et la cellule secrétariat-direction dans sa configuration actuelle, voit le jour. La salle de danse qui symbolise cette volonté de renouveau est agrandie.

1995 : une avancée majeure est marquée par la création de la section danse préprofessionnelle « À petits pas », un cursus reconnu par les pouvoirs publics, conçu pour accompagner les élèves les plus engagés vers une éventuelle carrière artistique. En 1998, l'un des axes majeurs

de l'audit entre en application : la transformation du poste de directeur municipal en poste de directeur associatif, une évolution accompagnée d'une hausse de la subvention octroyée par la Ville, destinée à compenser ce changement de statut.

En 2000, un projet d'agrandissement de la salle de danse est confié à un architecte colmarien et une extension de 62m² voit le jour.

Une MJC à taille humaine

2010 : la structure est dotée d'un socle d'activités bien établi (arts plastiques, musique, tennis de table...) mais de nouvelles pratiques émergent telles que la danse fitness et les disciplines axées sur le bien-être. À l'instar de la danse préprofessionnelle, le volet hébergement, autrefois pilier du projet « Maison des jeunes » ne subsiste plus qu'à l'état de vestige. Un constat s'impose et les locaux sont réaffectés en 2016.

Aujourd'hui et à l'heure où de nombreuses MJC disparaissent du paysage français, la structure colmarienne s'affirme comme une entité résolument stable fonctionnant à l'image d'une entreprise tout en restant fidèle à ses racines associatives. Elle adopte une logique de consolidation et de transformation responsable. À 80 ans, la MJC ne cherche plus à croître mais choisit de se moderniser à l'image d'une maison qui accepte sereinement son âge tout en préparant l'avenir !

La MJC propose un ouvrage, conçu par Marie-Odile Haegy, biographe répondant au doux nom de « Marie Plume ». Ce livre retrace l'histoire de la MJC ; il est riche de 80 témoignages de femmes et d'hommes ayant œuvré pour l'accès aux loisirs ou faisant partie du maillage culturel que représente cette entité. En le lisant, vous y découvrirez un engagement fort et vivrez les émotions que ces témoins ont ressenti dans cette grande aventure de la MJC !



Livre : Les 80 ans de la Maison des jeunes et de la culture de Colmar – éditions BAOBAB, disponible à la vente dans les librairies RUC et Feuilles d'Encre ainsi qu'à la MJC bien sûr !

LA MJC EN QUELQUES CHIFFRES :

- 19 salariés
- 23 bénévoles
- 74 disciplines proposées
- 135 ateliers
- 20 intervenants indépendants
- 1377 adhérents
- 1800 participations aux activités (un adhérent peut participer à plusieurs activités)

PORTRAIT

LILIE LA BOUDEUSE A LE SOLEIL DANS LES PINCEAUX

Une explosion de couleurs, de vitamines, d'amour et de douceur. Voilà l'univers d'Aurélié Mansuy, alias Lilie la boudeuse, une artiste colmarienne qui dessine et peint. Elle a réalisé en 2025 son tout premier mur de street art au festival Alfred ! à Horbourg-Wihr.

Aurélié Mansuy se lève à 5h chaque jour et prend 1h pour dessiner ou écrire. « Si je ne le fais pas, je ne passe pas la même journée », dit-elle. Ainsi, l'artiste, qui aime dessiner le soleil, ne manque pas le réveil de cet astre. Enseignante en classe Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté) à Wittenheim, elle se prépare ensuite pour le travail.

Originaire de Masevaux, Aurélié Mansuy peint et dessine depuis son enfance. « Je me souviens que mes grands-parents avaient un meuble dans lequel il y avait plein de feutres et de feuilles. On piochait dedans, avec ma sœur, et on dessinait sur la table du salon en regardant des cassettes vidéo. » Sa passion se développe au fil de son adolescence. Après une licence d'arts plastiques à Strasbourg, elle travaille quelques années dans un magasin de prêt-à-porter, comme responsable ajoutée et visuel merchandiser. Mais depuis l'école primaire, Aurélié Mansuy a envie d'enseigner.

Elle obtient alors, en 2014, un Master enseignement. « Ce travail me stimule énormément », déclare la femme de 41 ans, Colmarienne depuis 2007.

« L'ARRIVÉE DE MON FILS A ÉTÉ UN CATALYSEUR »

Un événement vient chambouler sa vie en février 2021 : elle devient maman.

« L'arrivée de mon fils Eliott, a été un vrai catalyseur pour mon art. J'ai ressenti le besoin de compiler tout ce qu'on vit. Je suis angoissée par le temps qui passe trop vite, c'est aussi pour ça que j'écris beaucoup. » L'urgence de créer l'envahit.

Une rencontre va lui donner le coup de pouce nécessaire. En décembre 2024, Rosa Castelnau, gérante de la boutique Rosa bonheur concept store à Colmar, lui propose de vendre ses créations chez elle. Aurélié Mansuy, à cette occasion, crée sa micro-entreprise. Elle en profite pour participer à des marchés de créateurs. « Rosa a ouvert la voie », sourit-elle, reconnaissante.

Pour 2025, elle se donne un objectif :

Réaliser sa première fresque murale. Et elle va l'atteindre, grâce à sa participation au festival de street art Alfred ! à Horbourg-Wihr, fin septembre 2025. Pour cette fresque, elle choisit de représenter ses deux arrière-grands-parents, Marcelle et Paul, qui ont été séparés pendant la Première Guerre mondiale. Sur ce mur, ils sont ensemble, de dos, réunis par un beau soleil. « Mes parents ont récupéré des boîtes avec leur correspondance. Ça m'a bouleversée. Je voulais mettre en avant la beauté de leur histoire, de leur amour. »

Elle a placé son année 2026 sous le signe de l'« audace ». Elle va réaliser une nouvelle fresque à la brasserie du Grillen, qui sera inaugurée lors de l'Opening night organisée par le Léopard, le 27 mars 2026. « Je compte montrer qui je suis, faire des projets », continue-t-elle.

Peinture, dessin, création de petits objets... Aurélié Mansuy est lancée dans un élan de création. Pour décrire son style, elle emploie l'adjectif « acidulé » : « C'est comme un petit shoot de vitamines ! Ce sont des dessins qui font du bien, qui contiennent beaucoup d'amour et de douceur. » Comme des « bouffées d'oxygène » qui viennent repousser la morosité. Les femmes occupent une place centrale dans son art. Passionnée par la figure de la Statue de la Liberté, elle se sent chanceuse de vivre dans la ville de son créateur.



LILIE LA BOUDEUSE

Aurélie Mansuy n'est pas du genre à bouder. Au contraire, elle aime partager sa joie. Son nom d'artiste, Lilie la boudeuse, contraste avec son caractère. Et c'est fait exprès. « Selon la légende, quand j'étais petite, je pouvais bouder », explique-t-elle. L'artiste a voulu faire un clin d'œil à cette légende, quand il a fallu choisir un nom d'artiste.

Son endroit préféré à Colmar :

le secteur du Grillenbreit, notamment les fresques qui ornent ses murs.

Sa musique du moment :

La chanson "Les Champs-Élysées" de Joe Dassin : « Mon fils et moi la chantons tous les soirs », sourit Aurélie Mansuy. « Je me souviens l'avoir apprise en primaire. »

Mais aussi la reprise du titre d'Avril Lavigne "Sk8er Boi" par Waxx et Adé : « Celle-ci, mon fils et moi la chantons dans la voiture. »

Son artiste fétiche :

« J'aime beaucoup Jean-Jacques de Castelbajac, l'apparente simplicité de son art et les couleurs qu'il utilise. Je citerais aussi Sophie Calle, une photographe qui crée des scénarios incroyables pour réaliser ses photos. »

+ d'infos sur sa page Instagram :

@lilie_la_boudeuse

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES À NE PAS MANQUER

NOUVEAUX ARRIVANTS À COLMAR : DÉCLARATION DE DOMICILE

Pourquoi réaliser cette démarche ?

Cette démarche permet à la mairie de tenir à jour le fichier domiciliaire. C'est l'occasion également de vous inscrire sur les listes électorales de la commune.

Comment faire ?

Si vous venez de vous installer à Colmar ou si vous avez déménagé au sein de la ville, vous devez vous rendre en personne à la mairie ou à l'annexe de la mairie (5a rue de Zurich) pour déclarer votre nouveau domicile. Pièces à fournir : pièce d'identité en cours de validité, justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'énergie, attestation d'assurance habitation, bail locatif, etc.), livret de famille.

De la même manière, si vous quittez Colmar, vous devez également le signaler à la mairie en vous présentant sur place avec votre pièce d'identité.

+ d'infos : service état civil - élections
au 03 68 09 03 41
ou par e-mail à elections2@colmar.fr

TITRES D'IDENTITÉ : ANTICIPEZ VOS DÉMARCHES !

En prévision des congés d'été, il est fortement conseillé de ne pas attendre le dernier moment pour effectuer vos démarches de demande ou de renouvellement de passeport et de carte nationale d'identité.

Pour effectuer votre démarche en ligne :
rendez-vous sur le site de la Ville de Colmar :
colmar.fr/demarches-en-ligne

Finalisation en mairie :
les officiers d'état civil vous accueilleront ensuite en mairie pour finaliser votre demande.

Le saviez-vous ?

Vous souhaitez voyager au Royaume-Uni, retrouvez quels documents sont nécessaires sur service-public.fr

PRÉCISIONS IMPORTANTES POUR L'OBTENTION DE CERTAINS DOCUMENTS...

Légalisation de signature (concerne une procuration ou une déclaration sur l'honneur).

Pour obtenir une légalisation de votre signature, il faudra impérativement habiter Colmar et être inscrit sur le fichier domiciliaire.

Certificat de vie

Pour l'obtenir, vous munir de l'original de votre pièce d'identité (attention, il faut être inscrit au fichier domiciliaire).

Recensement citoyen : dès l'âge de 16 ans !

Démarche à effectuer en ligne ou en mairie avec l'original de votre pièce d'identité et le livret de famille (attention il faut être inscrit au fichier domiciliaire).

PERMANENCES DU MAIRE

Jeudi 26 février – Mairie de Colmar (entrée rue des Clefs). Accueil de 7h30 à 8h20.

Jeudis 5, 12 et 19 mars – Mairie de Colmar (entrée rue des Clefs). Accueil de 7h30 à 8h20.

À noter : pour faciliter la préparation à l'entretien, vous êtes invités à remplir un formulaire en ligne sur colmar.fr au minimum 48h avant la date de la permanence à laquelle vous souhaitez vous rendre.

COLMAR ET LE LABEL VILLE À VÉLO DU TOUR DE FRANCE

Lancé en 2021, ce label a pour objectif de valoriser les communes qui sont engagées dans une dynamique positive de promotion de la pratique du vélo sous toutes ses formes (vélo du quotidien, vélo loisirs, vélo sports). À ce jour 190 villes sont labellisées « Ville à Vélo du Tour de France ».

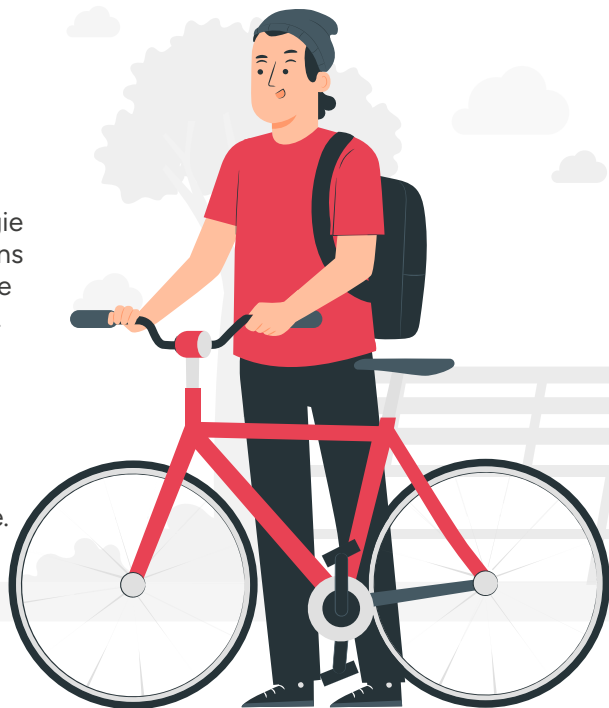
Le label est décliné selon 4 niveaux symbolisés par des petits vélos jaunes. Ils apparaissent sur les panneaux que les municipalités labellisées installent aux entrées de la commune.

Les critères de labellisation prennent en compte la stratégie de développement des infrastructures cyclables, les actions concrètes liées au soutien de la pratique du vélo ou encore l'aide apportée aux clubs et associations sur leur territoire.

Colmar a 2 vélos au label. En effet elle s'est engagée, dans le développement du vélo et dispose de 150 km d'aménagements facilitant la mobilité à vélo sur son territoire. Ces dernières années, la ville s'est étoffée de 20 km d'aménagements supplémentaires et une liaison cyclable vient de voir le jour avec la passerelle Confluence.

Plusieurs événements de sensibilisation à la pratique du vélo sont organisés dans la commune chaque année, comme le Vélotour, qui rassemble un grand nombre de participants et contribue à la culture cycliste locale.

Colmar compte également des clubs et associations dynamiques dans la promotion de la pratique du vélo.



ADHÉSION DE LA VILLE DE COLMAR AU PROGRAMME « MA VILLE SE LIGUE » ET VALIDATION DU LABEL 4 RUBANS DÉCERNÉ PAR LA LIGUE CONTRE LE CANCER

La Ligue contre le cancer se mobilise pour soutenir le développement d'environnements favorables à la santé et entend en particulier lutter contre les 40 % de cancers évitables. Pour cela, elle a créé le programme « Ma Ville se Ligue » afin d'accompagner les collectivités territoriales dans cette mission et de rendre visible leur engagement grâce à un label. Ce programme s'inscrit pleinement dans la politique de santé publique menée par la Ville de Colmar. Le 1^{er} juillet 2025, le premier Comité national de labellisation s'est réuni pour évaluer les actions mises en œuvre par les premières communes candidates. À l'issue de cette session, 4 communes ont été labellisées pour leurs actions en faveur de la prévention des cancers : Paris, Saint-Étienne, Nice et Colmar.

Cette distinction vient saluer l'engagement concret et précurseur de la Ville de Colmar en faveur de la santé de ses habitants. Colmar a obtenu la plus haute distinction avec un label « 4 rubans ». Conformément aux dispositions conventionnelles, le label « 4 rubans » est accordé pour une durée de 3 ans. Pour maintenir ce niveau de labellisation 4 rubans à l'issue de cette période, la Ville de Colmar devra avoir maintenu les 9 actions lui ayant permis d'accéder à ce niveau de label.

L'engagement de la Ville de Colmar à adhérer au programme « Ma Ville se Ligue » et la validation du label « 4 rubans » décerné par La ligue contre le cancer ont été officialisés par la signature d'une convention de labellisation entre les deux parties le 2 février 2026.

EMPLOIS SAISONNIERS

La Ville de Colmar et Colmar Agglomération recrutent des agents saisonniers pour les mois de mai, juin, juillet et août. Diverses missions sont proposées : animation au centre socioculturel (BAFA obligatoire), accueil polyvalent en bibliothèque, accueil et surveillance dans les musées, entretien des espaces verts, espaces publics et établissements nautiques, aide - concierge dans les écoles, collecte des déchets, gestion de caisse des piscines et de la Base nautique.

Pour postuler : colmar.fr

CHANGER D'AIR...

La Ville de Colmar peut accompagner un étudiant ou un lycéen pour un job d'été d'un mois à l'international dans l'une de ses villes partenaires situées à :

- Abingdon, en Angleterre (anglophone).
- Eisenstadt, en Autriche (germanophone).
- Győr, en Hongrie (magyarophone).
- Lucca, en Italie (italianophone).
- Princeton, aux États-Unis (anglophone).
- Schongau, en Allemagne (germanophone).
- Sint-Niklaas, en Belgique (néerlandophone).

À noter : les frais de transport seront à la charge des candidats ; la gratuité de l'hébergement sera à confirmer avec la ville partenaire concernée.

+ d'infos : direction des coopérations
03 89 20 67 76



PRÉVENTION SANTÉ : À VOS AGENDAS !

L'Unité Mobile M'Ta Santé sera présente à Colmar, quartier Europe, les 30 et 31 mars 2026 de 9h à 17h. Une équipe pluriprofessionnelle de médecins, biologistes, infirmiers et diététiciens, mettra l'accent sur la santé rénale et proposera : un dépistage gratuit, des informations sur le rôle des reins, des ateliers diététiques pour comprendre l'importance de l'alimentation.

www.cptscolmaragglo.fr ou au 06 28 37 80 09
(inscriptions jusqu'au 31 mars).





INSCRIPTIONS EN ÉCOLE MATERNELLE

La campagne d'inscription dans les écoles maternelles de la Ville de Colmar pour la rentrée scolaire 2026/2027 se déroulera du lundi 2 mars au mardi 31 mars 2026. Cette inscription concerne les enfants nés en 2023.

Modalités d'inscription :

Par mail

Les parents peuvent effectuer l'inscription sans déplacement et sans contrainte horaire en envoyant un message à : inscriptionmaternelle@colmar.fr

Merci d'indiquer :

les coordonnées complètes des parents (nom, adresse, téléphone),

le cursus souhaité : monolingue ou bilingue

et de joindre :

une copie du livret de famille (pages parents et enfant),
un justificatif de domicile.

Le service éducation et jeunesse prendra ensuite directement contact avec les familles.

Les conseillers numériques de la Ville sont à votre disposition pour accompagner les parents dans leurs démarches en ligne.

À l'antenne Ouest de la Mairie

Mercredis et vendredis, de 8h30 à 12h, sans rendez-vous, 5 rue de Zurich. Les parents devront impérativement se munir :

du livret de famille,

d'un justificatif de domicile.

LE DISPOSITIF ANGELA

Depuis novembre 2023, la Ville de Colmar, les Vitrites de Colmar et la Région Grand Est ont proposé aux établissements de Colmar recevant du public de participer à un réseau de solidarité dans la lutte contre le harcèlement de rue. Grâce au dispositif Angela, les personnes harcelées ou suivies dans la rue peuvent entrer dans une enseigne partenaire, identifiée facilement par le biais d'un sticker apposé sur la vitrine, et demander « Où est Angela ? ». Ces personnes y trouveront un accueil bienveillant, un espace sécurisé et, si besoin, pourront être mises en relation avec les services compétents.

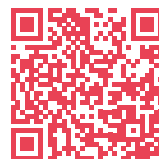
Le personnel des structures partenaires a bénéficié de tutoriels pour mieux comprendre la démarche et savoir comment bien réagir :

+ d'infos : arretonslesviolences.gouv.fr
et angela@pm.gouv.fr

Le Motion Design pour comprendre le dispositif



Le TUTO pour savoir comment réagir



En raison de la période de réserve liée aux prochaines **élections municipales** qui se tiennent les **15 et 22 mars**, **l'espace d'expression des groupes politiques est suspendu** pour ce numéro, d'un commun accord entre les deux groupes du Conseil municipal.

Cette mesure vise à garantir la neutralité de votre magazine municipal.

SORTIR À COLMAR

COLMAR FÊTE LE PRINTEMPS

Le printemps va fleurir aux quatre coins de Colmar ! À cette occasion, deux marchés vont s'installer pendant 3 semaines dans le centre-ville, place des Dominicains et place de l'Ancienne douane. 70 exposants, sélectionnés pour leur authenticité, proposeront leurs produits. L'occasion de déambuler dans un décor fleuri et de saison, mais aussi de saluer les animaux de la ferme (moutons, chèvres, oiseaux, poules, lapins), qui prendront place en ville le temps des marchés.

En plus de ces deux marchés, de nombreux événements rythmeront ces semaines : animations de rue, exposition, ou chasse aux œufs. Des concerts gratuits de musiques actuelles sont également à retrouver sur la place des Martyrs de la Résistance.

Y aller : Les marchés seront ouverts du 2 au 26 avril 2026, du lundi au dimanche de 10h à 19h, place des Dominicains et place de l'Ancienne douane.

+ d'infos : printemps-colmar.com



RETROUVEZ LES COULEURS DU CARNAVAL

Ce sera l'occasion de ressortir vos plus beaux déguisements !

Le carnaval de Colmar rassemble petits et grands le temps d'un week-end. Dans une ambiance festive, les chars colorés défilent dans le centre-ville, accompagnés de leurs personnages loufoques...

Accueillez-les avec vos confettis et vos sourires !

Deux rendez-vous incontournables :

La cavalcade des enfants :

le samedi 28 février à partir de 14h30

La grande cavalcade de Colmar :

le dimanche 1^{er} mars à partir de 14h30

+ d'infos : carnavaldecolmar.com

FESTIVAL DE PÂQUES

Le Festival de Pâques est un festival de musique classique, proposant chaque année des concerts d'exception. Artiste et orchestres de renommée internationale sont invités dans des lieux patrimoniaux emblématiques de Colmar.

En 2026, le Festival de Pâques donne une place de choix à la voix et aux instruments à vent. Placée sous le signe du souffle, cette nouvelle édition mettra à l'honneur toute la richesse sonore et la puissance expressive des cuivres.

Marc Coppey est le directeur artistique du festival depuis 20 ans. Soliste internationalement reconnu, il est considéré comme l'un des meilleurs violoncellistes au monde et sa réputation de chef d'orchestre ne cesse de grandir sur les podiums internationaux.

Tout le programme sur festivaldepaques-colmar.com

Y aller : du 28 mars au 6 avril



À ne pas manquer :

des mini-concerts gratuits au cœur de la vieille ville, donnés par les ensembles du Conservatoire (clarinettes, cordes, vents, etc.) pour animer les rues et les places.

Y aller : le mercredi 1^{er} avril de 14h à 17h

PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES

Vous êtes plutôt céramique, photographie, peinture ou dessin ? À l'école d'arts plastiques de la Ville de Colmar, vous trouverez sûrement de quoi satisfaire votre soif de créativité. Découvrez l'offre de cours à l'occasion de la prochaine journée "portes ouvertes".

Y aller : le 7 mars, à l'école d'arts plastiques, 6 route d'Ingersheim (complexe de la Manufacture)

45^E SALON ÉNERGIE HABITAT

Au cours de ce salon, les experts de l'habitat de la région seront rassemblés pour répondre à vos problématiques. Donnez vie à vos projets d'habitat : construction, rénovation, chauffage, isolation, aménagement extérieur, ameublement, décoration...

Y aller : du 20 au 23 mars 2026, au Parc des expositions de Colmar.

+ d'infos : energiehabitat-colmar.com

FESTIVAL DE LA BD : PLONGEZ DANS L'UNIVERS DU 9^E ART !

Organisé par l'association L'Esprit BD, le Festival de la BD de Colmar est un rendez-vous incontournable pour tous les passionnés de bande dessinée, amateurs comme initiés. Au programme : rencontres avec les auteurs et les illustrateurs, expositions, animations pour tous (activités ludiques pour les enfants, conférences).

Y aller : les 14 et 15 mars, salle des Catherinettes

JOURNÉE DE LA FRANCHISE

Pour la 9^e Journée de la franchise, les conférences et les débats se concentreront sur ce thème : « La franchise peut-elle encore surprendre ? Innovation, audace et transformation au cœur des réseaux ». Cet événement est piloté par l'UHA Business School de Colmar et organisé par les étudiants du Master Marketing.

Il a pour objectif de sensibiliser le grand public et les entrepreneurs locaux aux opportunités et enjeux de la franchise, qui est une forme de collaboration commerciale. Experts et franchiseurs renommés seront présents pour éclairer les échanges.

Y aller : le 30 mars 2026 de 14h à 18h, à l'Espace Auguste.

Contact : franchise2026@uha@gmail.com

topimmo.fr

Mettre mon bien
en gestion locative est

UN JEU D'ENFANTS

**3 MOIS DE GESTION
OFFERTS**

NOS SERVICES
SONT DEDUCTIBLES
DE VOS REVENUS
FONCIERS



Prenez rendez-vous
avec nos experts pour
étudier gratuitement
votre projet locatif

*Pour tout nouveau contrat signé en 2026.
Voir conditions en agence.

TOPIMMO
TRANSACTION - LOCATION - GESTION - RACHAT DE BIENS
COMMERCES ET ENTREPRISES

03 89 21 53 53

AGENCE COLMAR DE LATTRE - 18 place De Lattre de Tassigny - COLMAR

NOUS ACHETONS COMPTANT VOTRE BIEN IMMOBILIER

- ✓ Offre gratuite
et sans engagement
- ✓ Sans frais d'agence
- ✓ Sans visite*
- ✓ Rapide et efficace



OBTENIR
UNE OFFRE

48himmo.com

3a Av d'Alsace - COLMAR

► N°Direct 03 68 09 23 00



*Uniquement pour l'estimation. Voir conditions générales de vente.
Voir conditions générales de vente. Siret 792 686 513 00014 - APE 6810Z

**ARMONY
CUISINES**

215 FINITIONS, 1019 POSSIBILITÉS

**Cuisines,
salles de bains
et dressings**

35 rue André Kiener - COLMAR
(Angle Allée Etorre Bugatti)
Tél. 03 89 30 15 78



Personnalisable avec plus de
2000 couleurs disponibles

army-cuisines-colmar.com

LA CUISINE ITALIENNE
LA PLUS VENDUE EN FRANCE

OUVERTURE
de votre
NOUVEAU SHOW-ROOM
500m² d'exposition



VENEZ DÉCOUVRIR LA NOUVELLE COLLECTION 2026

**Quelqu'un
vous suit, vous menace,
vous harcèle dans la rue?**

ICI, ON VOUS OFFRE PROTECTION.



LE DISPOSITIF ANGELA, QU'EST-CE QUE C'EST ?

- Un réseau de lieux sûrs (bars, hôtels, commerces, établissements publics) ayant la capacité d'apporter de l'aide et du soutien aux personnes qui se trouvent en situation de harcèlement dans l'espace public.
- Des personnes sensibilisées pour vous porter assistance avec bienveillance.

arretonslesviolences.gouv.fr

angela@pm.gouv.fr

**Trouvez
un lieu sûr :**

